



Service d'aide et de soutien à la récupération suite à l'intoxication (ASRI)

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Mission du service

Offrir un hébergement pour aide et soutien à la récupération après une intoxication.

Séjour d'une durée maximale de 48 h

Clientèle visée et admissible

La clientèle visée par le service d'aide et de soutien à la récupération suite à une intoxication est :

- Une clientèle adulte (18 ans et plus), hommes et femmes vivant principalement et non exclusivement en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle;
- **En état d'intoxication de niveau léger et modéré.**

Une intoxication légère à modérée se définit comme suit :

- Avoir consommé, au cours des **6 dernières heures**, des substances psychoactives (telles que l'alcool, les opioïdes, le cannabis, les stimulants majeurs, la cocaïne, les hallucinogènes (acide, champignons GHB, etc.);
- Être capable de communiquer et de se déplacer seul en toute sécurité;
- Être capable de s'occuper de ses besoins de base (se laver, manger, aller aux toilettes, s'habiller);
- Ne requérir aucun soutien spécifique au sevrage;
- Ne pas nécessiter d'évaluation médicale ou de soins médicaux immédiats;
- Ne pas être en situation de crise suicidaire (imminence d'un passage à l'acte suicidaire dans les 48 heures);
- Ne présenter aucun danger pour autrui (ne pas présenter de signe de danger imminent de comportements hétéro-agressifs);
- Accepter l'hébergement temporaire.

Modalité de référence

Le référent contacte la ressource afin que celle-ci puisse valider la disponibilité de lit pour procéder à une admission. La ressource devra valider l'admissibilité par un bref échange téléphonique avec l'utilisateur afin de s'assurer que le profil et la situation de ce dernier correspondent bien aux critères d'admission de l'ASRI.

Coordonnées

Hébergement temporaire d'urgence

L'Aiguillage

536, rue Chicoine, Vaudreuil-Dorion

450 218-6418

